Comment se repentir d’une innovation

Shaykh Rabi' ibn Hadi Al-Madkhali

Question : Comment une personne qui tombe dans l'innovation ou la *hizbiyyah* (adopte les points de vue d’un groupe égaré) se repent-elle ?

Réponse : Il reconnaît les actes ou les innovations dans lesquels il est tombé. Il doit aussi clarifier la fausseté de son action, comme Allah, le Béni et Glorifié a dit [1] :

"Sauf ceux qui se sont repentis, corrigés et déclarés" (sourate *Al-Baqara* : 160)

Donc il doit mentionner l'innovation dans laquelle il est tombé, clarifier sa fausseté, proclamer son regret, annoncer son refus de cette action avec son intention ferme de ne jamais y retourner.

Ceux-ci sont les conditions (de son) repentir : un vrai sentiment de remords, un abandon (de l'innovation) et une résolution ferme de ne jamais retourner à son innovation.

Et s'il a nui aux gens, qu’Allah vous bénisse, et que son innovation s'est répandue parmi eux, alors il doit ouvertement clarifier sa fausseté et propager les preuves qui prouvent la nullité de cette chose.

Certains disent qu'ils se sont repentis, mais il apparaît à travers leurs actions et positions qu'ils n'étaient pas vraiment véridiques en cela. Il n'y a aucun signe de remord ou de honte. J'ai vu la parole de certaines personnes : "je me suis repenti," et ensuite ils continuent sur la chose même dont ils prétendent s'être repentis! Cela ressemble au cas du mécréant qui accepte l’islam, mais continue à lever son épée contre les musulmans. Il dit : "je me suis repenti (de la mécréance), mais mon épée n’est toujours pas rengainée aujourd'hui..." C'est évidemment une preuve qu'il n'était pas véridique et qu'il ne s'est pas vraiment repenti.

Article tiré du site bakkah.net
Source : cassette enregistrée avec la connaissance et la permission du shaykh, fichier n° AARM009, daté 1423/9/3
Traduit en français par les salafis de l’Est